

Faculté de droit



ECRI2212 Droit et pratique de la fonction de police

[30h] 3 crédits

Cette activité se déroule pendant le 1er semestre

Enseignant(s): Christian-Paul De Valkeneer
Langue d'enseignement : français
Niveau : Deuxième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

L'enseignement vise à donner aux étudiants les outils d'information et d'analyse leur permettant de comparer le fonctionnement et l'activité des services de police tant sur le plan juridique que criminologique.

Il s'adresse aux étudiants effectuant leur stage de licence en criminologie dans un service de police ou un service judiciaire et à ceux qui se destinent à une carrière dans ces secteurs.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

L'enseignement aborde successivement les matières suivantes :

- le développement socio-historique des systèmes policiers belges;
- les différentes techniques policières, essentiellement dans leurs rapports avec la recherche des infractions et de leurs auteurs;
- les rapports entre les services de police et les autorités;
- l'analyse criminologique des stratégies policières.

Résumé : Contenu et Méthodes

Enseignement magistral illustré par des cas pratiques empruntés notamment à la pratique du stage des étudiants. L'intégration entre l'approche du terrain et l'approche théorique est favorisée autant que possible.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Pré-requis : Eléments de droit pénal et de procédure pénale.

Support : C. De Valkeneer, "Manuel de l'enquête pénale", Ed. Larcier, 2005, 2e ed.

Evaluation : examen oral.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

CRIM21MS	Première année du master en criminologie, à finalité spécialisée	(3 crédits)
CRIM22	Deuxième licence en criminologie	(3 crédits)
CRIM22MS	Deuxième année du master en criminologie, à finalité spécialisée	(3 crédits)